

Le parlement régional de la jeunesse clôture son mandat 2024/2025



Le Parlement régional de la jeunesse (PRJ) du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de clôturer son mandat 2024/2025.

Créé en 2017, le PRJ une assemblée composée de 123 jeunes lycéens, d'apprentis, ainsi que d'élèves et d'étudiants des formations sanitaires et sociales, âgés de 15 à 25 ans, venus des quatre coins du territoire. Ce dernier comprend notamment 3 jeunes vauclusiens.

Un budget autonome unique en France

Ensemble, ils coconstruisent les politiques publiques régionales, portent des projets et suivent attentivement l'évolution des dispositifs à destination des jeunes. Chaque année, les travaux du PRJ se structurent autour de 5 thématiques. En 2024/2025, ils portaient sur les thématiques suivantes : Europe, communication, développement durable, citoyenneté et pour la première fois, sport et Jeux Olympiques et Paralympiques 2030. Dispositif unique en France pour un conseil de jeunes, le PRJ est doté d'un budget d'un montant de 50 000€.



« Ici, en région Sud, nous faisons confiance à notre jeunesse. »

Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Durant cette année de mandat le PRJ de la Région SUD a porté plusieurs projets phares comme l'organisation d'une exposition sur Auschwitz dans le cadre des 80 ans de la libération du camp ou bien encore la création des ambassadeurs du sport en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les lycées afin de sensibiliser les lycéens à l'importance de l'activité physique.

Le PRJ s'est aussi mobilisé dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Dans ce cadre, 15 de ses membres ont ainsi participé au hackathon 'L'Intelligence Artificielle au service de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire' avec des étudiants en métiers du numérique afin de concevoir des applications numériques innovantes, utilisant l'Intelligence Artificielle, pour prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire. La mise en œuvre opérationnelle de cet outil est prévue pour l'année scolaire 2025-2026.

« Ici, en région Sud, nous faisons confiance à notre jeunesse, assure Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À travers le Parlement Régional de la Jeunesse, nous lui donnons non seulement la parole, mais aussi les moyens d'agir. Cette année encore, nos jeunes ont su démontrer leur sens de l'initiative et leur engagement pour des causes essentielles. Ils sont la fierté de notre territoire et les bâtisseurs d'un avenir que nous voulons à leur image : solidaire, durable et ambitieux. »

9 jeunes Vauclusiens ambassadeurs de la Région Sud

6 novembre 2025 |



Ecrit par le 6 novembre 2025



Samedi 15 octobre, <u>Renaud Muselier</u> s'est rendu à l'Hôtel de région pour la première séance plénière d'ouverture du parlement régional de la jeunesse (<u>PRJ</u>). Parmi les 124 nouveaux parlementaires, neuf sont Vauclusiens.

Samedi 15 octobre, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France, s'est rendu à l'Hôtel de région pour la première séance plénière d'ouverture du parlement régional de la jeunesse (PRJ), en présence de Brigitte Devesa, sénatrice des Bouches-du-Rhône, Bruno Genzana, conseiller régional, président de la commission jeunesse, vie étudiante et lien intergénérationnel et de Anne Claudius-Petit, conseillère régionale, présidente de la commission transition énergétique, stratégie des déchets, qualité de l'air.

A cette occasion, ils ont présenté les prochains axes de travail des nouveaux parlementaires, puis ont répondu à leurs questions. Cette année, le parlement régional de la jeunesse est une assemblée composée 124 jeunes lycées, de la seconde à la terminale, mais aussi d'élèves de BTS et de prépa, âgés de 15 à 21 ans. Parmi ces jeunes, neuf sont Vauclusiens. Pour accomplir ses projets, cette assemblée dispose d'un budget de 50 000€.

Devenir acteur de son quotidien



Afin de donner une place à la jeunesse de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la région a créé en 2017 le parlement régional de la jeunesse. Composé de lycéens, d'apprentis, de jeunes en formation professionnelle et en formation sanitaire et sociale, ce lieu d'expression et de réflexion permet aux jeunes de participer à la vie civique en contribuant aux décisions de la région, par leurs travaux, leurs propositions et leurs projets.

Au cours des dernières années d'exercice, différentes actions ont été portées et différents sujets étudiés. Durant l'année 2021-2022, les jeunes parlementaires ont été amenés à s'investir particulièrement sur la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire.

J.R.

30 jeunes 'Sudistes' à la rencontre de l'Europe



Tout au long du mois du mai, la région Sud célèbre l'Europe au travers de nombreux événements organisés par le monde associatif, les collectivités, les établissements scolaires et autres établissements publics bénéficiaires des fonds européens. A cette occasion, 30 jeunes du Parlement Régional de la Jeunesse viennent de participer à un débat sur l'avenir de la



citoyenneté européenne à Strasbourg.

Au cœur de l'année européenne de la Jeunesse et de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, l'Association des Régions de France et la Région Grand-Est ont organisé un débat, entre des décideurs et plus de 200 jeunes en provenance des 27 Etats membres, sur leur participation à la vie démocratique locale, nationale et européenne. 30 jeunes du Parlement Régional de la Jeunesse ont porté la voix de la Région Sud pour nourrir les débats et se faire entendre notamment sur l'engagement démocratique de la jeunesse, sur le territoire européen.

Depuis un an, la Région Sud, élue Région la plus entreprenante d'Europe en 2021, s'engage au quotidien pour faire vivre la citoyenneté européenne à travers les travaux de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe. En plaçant la jeunesse au cœur du débat démocratique, grâce au Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ), elle entend leur donner la possibilité de construire un avenir meilleur : plus écologique, plus inclusif et plus numérique.

L'Europe sert si l'on sait s'en servir

« Tous les ans, le joli Mois de l'Europe nous permet de rappeler qu'en région Sud, l'Europe change concrètement notre quotidien, explique Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette année, 30 de nos jeunes, tous issus de notre Parlement Régional de la Jeunesse, ont porté la voix du Sud dans un débat au cœur de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe. Ils ont échangé, découvert et écrit notre futur commun. Pour notre avenir, pour notre jeunesse, pour nos territoires, on ne le répètera jamais assez : l'Europe sert si l'on sait s'en servir. »

Le Parlement Régional de la Jeunesse de Paca réunit une centaine de lycéens, d'apprentis, de jeunes en formation professionnelle et en formation sanitaire et sociale, qui ont de 15 à 25 ans. Son objectif est simple, permettre aux jeunes qui le souhaitent d'appréhender les enjeux politiques de leur territoire et de pleinement contribuer aux décisions de la Région, par leurs travaux. Ainsi, des dispositifs tels que la Banque de stages ou le e-Pass Jeunes sont directement issus des propositions du PRJ.

L.G.

Parlement régional de la jeunesse, quand les jeunes s'investissent pour l'intérêt général

6 novembre 2025 |



Ecrit par le 6 novembre 2025



A l'occasion de la clôture du mandat du Parlement régional de la jeunesse, Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueillait les jeunes parlementaires à l'Hôtel de Région, aux côtés de Ludovic Perney, Conseiller régional délégué à la Jeunesse. L'occasion de présenter le bilan des actions menées avec l'ensemble des jeunes du Parlement Régional de la Jeunesse, ambassadeurs de la région.

La jeunesse, une priorité

Le Fonds régional pour la jeunesse adopté en 2019 permet de rendre visible l'ensemble des dispositifs régionaux en faveur de la jeunesse, qui représentent un budget de 765M€, soit 42% du budget de la Région Sud. La jeunesse reste une priorité de l'intervention publique de la collectivité régionale. Le Parlement régional de la jeunesse est une assemblée composée de jeunes lycéens, d'apprentis, ainsi que d'élèves et d'étudiants des formations sanitaires et sociales, âgés de 15 à 25 ans. Il s'agit d'une assemblée paritaire et respectueuse des équilibres démographiques régionaux qui met concrètement en œuvre le dialogue entre la collectivité régionale et les jeunes.



4 axes de travail

Le travail des jeunes parlementaires régionaux s'articule autour de quatre axes : l'élaboration de projets d'intérêt général ; la proposition d'actions thématiques, notamment sur les questions de développement durable ou sur le fonctionnement des institutions européennes ; l'organisation de projets issus des travaux des jeunes membres afin de représenter la Région et enfin la participation à des projets d'envergure régionale voire nationale.

Un budget de 50 000€

Pour l'année 2021, le Parlement régional de la jeunesse a été doté d'un budget d'autonomie d'un montant de 50 000€. Les jeunes parlementaires ont notamment promu des actions visant la promotion de l'égalité femme-homme et la lutte contre toutes formes de stéréotypes. Lors de cette mandature, les jeunes se sont également investis autour des enjeux sur le développement durable, la citoyenneté et les conditions de vie des jeunes sur notre territoire.

L.M.